

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAINNE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

UBA Afrique

Une femme PDG pour la première fois

Pour la première fois, une femme monte à la tête du groupe bancaire United Bank of Africa (UBA), fondé par le Nigérian Tony Elumelu et présent dans une vingtaine de pays africains, ... (Page 09)

Consommation dans l'Uemoa

Bénin, le plus faible taux d'inflation en 2022

Comme elle en a l'habitude, la Commission de l'Uemoa a publié au titre de l'année 2022, le taux d'inflation en glissement annuel au sein de la zone Uemoa. Retranchant les scénarii ... (Page 04)

Vie des entreprises de presse béninoise

(Page 03 & 04) **Droits des personnes humaines**

Les médias asphyxiés par la surenchère

La situation des droits de l'homme au Bénin évaluée positivement à l'ONU

Le conseil des droits de l'homme de l'ONU examinait ce jeudi 27 janvier à Genève, la situation au Bénin. Face aux ... (Page 09)

Perception de la corruption

Le Bénin 72^e sur 180 avec un score moyen de 43/100

Transparency international a rendu public son rapport sur l'indice de perception de la corruption dans 180 pays du monde en 2022. Le Bénin connaît un ... (Page 02)

Journée mondiale de la culture

La réconciliation de la jeunesse africaine et sa culture en débat

Tenue chaque année, la Journée Mondiale de la Culture Africaine et Afro-descendante (JMCA) a connu, à Rabat le 24 janvier, son édition 2023. Avec la présence de ... (Page 11)

Crise du blé en Afrique

Glim Africa propose le niébé en substitution

L'Afrique doit s'affranchir de la dépendance au blé et autres produits dérivés en comptant sur ses propres capacités et sur le génie de l'agro-industrie à proposer des alternatives ... (Page 11)



Activités commerciales au Bénin

(Page 10)



Bientôt, une Agence Nationale de Gestion des Marchés (ANaGeM)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Indice de perception de la corruption

Le Bénin 72^e sur 180 avec un score moyen de 43/100

Transparency international a rendu public son rapport sur l'indice de perception de la corruption dans 180 pays du monde en 2022. Le Bénin connaît un nouveau bond d'une place et figure au nombre des pays ayant réuni la moyenne de 43 points définie par l'ONG.



• Balance de la justice

• Bidossessi WANOU

43 points en 2022 contre 42 l'année précédente. Le Bénin fait un pas dans la lutte contre la corruption, selon Transparency international. Le pays est classé désormais 72^e rang sur 180 au plan mondial. Ainsi, le pays amorce un nouveau bond après une période de stagnation entre 2018 et 2020. En 2018 le Bénin avait réuni 40 points, 41 en 2019 tout comme en 2020 (41 points). Et pourtant dès 2016, une ascension avait été observée avant cette stagnation. Sur la période allant de 2016 à 2022, les efforts demeurent cependant perceptibles car, de 36 points, le pays est passé à 43 sur 100 pour cette édition 2022. Ce rapport vient attester des efforts du gouvernement qui lutte

contre la corruption. L'impunité s'observe de moins en moins même si ce n'est pas encore ce que certains auraient souhaité. En général, en dépit des efforts consacrés et des résultats engrangés par quelques pays, 155 pays n'ont fait aucun progrès significatif dans la lutte contre la corruption et s'enfoncent même depuis 2012. Ainsi, malgré les nombreux gains durement acquis, l'IPC 2022 montre que l'ampleur de la corruption est énorme : la moyenne reste inchangée avec un score de 43 sur 100 pour la onzième année consécutive. Aussi, plus des deux tiers des pays (68 %) obtiennent un score inférieur à 50. Dans ce classement, le Danemark prend la tête avec un score de 90% suivi de la Finlande, deuxième avec 80 points.

La Somalie tient la queue, classée au 180^e rang avec 12 points. L'IPC classe 180 pays et territoires à travers le monde en fonction de leurs niveaux perçus de corruption dans le secteur public, sur une échelle de 0 (très corrompu) à 100 (très propre). Aussi, 26 pays sont tombés à leurs scores les plus bas à ce jour. Face à la situation, l'évaluateur, Transparency international a fait quatre recommandations : renforcer les contrôles et équilibres, et promouvoir la séparation des pouvoirs ; partager des informations et défendre le droit d'y accéder ; limiter l'influence privée en réglementer le lobbying et promouvoir le libre accès aux postes de prise de décision et enfin, combattre la corruption transnationale.

AUX DECIDEURS...

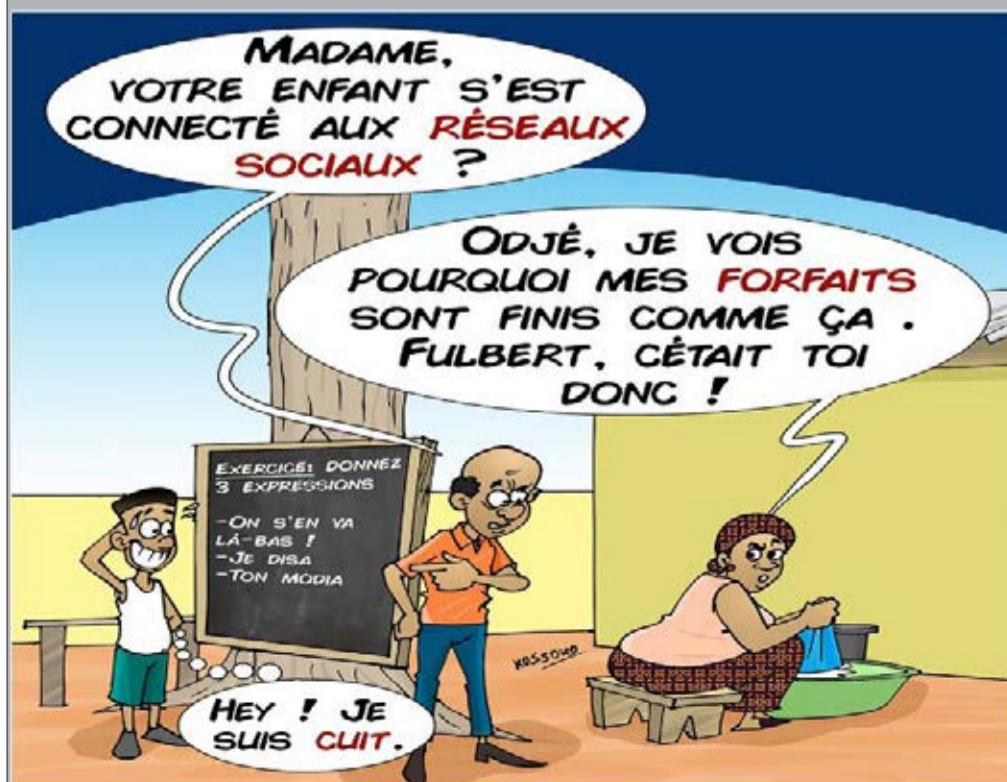
Cela nous étreint

La recherche d'un logement à louer dans la ville de Cotonou et ses environs relève de l'exploit au terme d'un chemin de croix. Trois situations se présentent. Il y a d'abord le coup du hasard qui peut jouer en faveur d'un futur locataire à la recherche de logement. Dans ce cas, ce dernier peut être informé de la disponibilité d'un logement auprès d'un propriétaire et négocier directement son bail. Ces cas sont vraiment rares. Il y a ensuite ce qu'on peut qualifier d'accès à une location par substitution. Dans ce cas de figure, c'est un locataire qui, se mettant dans les dispositions de libérer le logement précédent, en informe ses connaissances jusqu'à rencontrer une qui exprime le besoin de louer une maison de même standing. Enfin, la dernière possibilité dans la recherche de logement est la plus répandue. Il s'agit du recours aux services d'agents immobiliers, communément appelés « démarcheurs. » Ces personnes qui, en réalité, n'ont pas la qualification d'agents immobiliers se sont investis dans le secteur et ont fait main basse sur les logements locatifs. Ainsi, ils sont pratiquement indispensables dans le service. Dans tous les cas, ils profitent bien de ce métier qui leur procure les ressources dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Avoir recours au service express des démarcheurs fait gagner vraiment du temps. En une demi-journée, le futur locataire aura parcouru avec le démarcheur plusieurs maisons destinées à la location. Au terme de ce périple, il lui est loisible d'opérer un choix conséquent.

Mais pour bénéficier des services du démarcheur, il faut se soumettre à son protocole qui impose d'abord de s'acquitter de ses honoraires de déplacement qui s'élèvent à 2000F par déplacement. Avouons qu'en désespoir de cause, l'acquéreur cède à cette forme d'escroquerie. La seconde disposition de ce protocole qui n'est écrit nulle part, est le paiement par le locataire au démarcheur d'une prime ayant la même valeur locative mensuelle de la maison mise en bail. Ainsi, pour un loyer de 50.000F le mois, il faut payer au démarcheur 50.000F. Si la valeur locative est de 200.000F le mois, le démarcheur vous prend 200.000F. Et ces dépenses ne comptent pas pour le propriétaire. En effet, après avoir payé les honoraires de déplacement et la prime qui équivaut à la valeur locative de la maison, il faut payer les avances sur loyer et une caution d'eau et d'électricité. Dans cette logique, il était loisible à chaque propriétaire suivant sa vulnérabilité ou non de fixer le nombre de mois pour les avances sur loyer. Heureusement, de ce point de vue, une réglementation fixe à trois mois le nombre des avances sur loyer. Le recours aux services des démarcheurs est partagé entre service express et escroquerie. Mais tout le monde s'en accommode en faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Sauf que cela fait trop dépenser l'acquéreur. Il est à souligner qu'à côté des démarcheurs, il y a des agences immobilières plus structurées qui opèrent dans le secteur. Elles sont plus dans la location des appartements et des parcelles. A ces agences immobilières, il faut payer un pourcentage sur les montants des achats.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Financement vert des PME en Afrique : Le groupe AGF s'associe avec Bettervest

Le groupe African Guarantee Fund (AGF) a signé, jeudi 26 janvier 2023, un accord de partenariat avec Bettervest, une plateforme de financement participatif basée à Francfort (Allemagne) pour accroître le financement de projets de développement durable des PME en Afrique. Selon les termes de cette convention, AGF fournira une garantie partielle à Bettervest, en partageant le risque de défaut résultant de facilités accordés aux PME sur le continent.

Vie des entreprises de presse béninoise

Les médias asphyxiés par la surenchère

Les médias béninois sont durement éprouvés par la situation économique peu reluisante de leur secteur. L'économie des médias béninois est, en effet, caractérisée par le coût surélevé des intrants. Elle se caractérise aussi par l'immobilisme des dirigeants qui s'abstiennent d'accompagner les promoteurs d'entreprises de presse minés par leurs propres contradictions. Et, le 4ème pouvoir peine à prendre ses marques dans un Etat démocratique.

● Jean-Claude KOUAGOU

Le coût de production et d'édition d'un journal au Bénin, s'est valorisé sur la période 2021-2022 dans un contexte de crise économique mondiale. Aux réalités du monde qui rendent la vie chère sur la planète, s'ajoutent les pratiques et les attitudes des promoteurs d'entreprises de presse et des dirigeants béninois peu favorables à l'éclosion de médias constitutifs d'un 4ème pouvoir dans un régime démocratique. Sur le plan théorique, Paul Elliot Starr, professeur de sociologie et d'affaires publiques à l'Université de Princeton et Co-fondateur de « The American Prospect », un magazine libéral créé en 1990 aux Etats-Unis, souligne qu'il existe des moments où des choix décisifs pour la constitution des médias doivent être opérés. Il en repère trois catégories. « Premièrement, les règles juridiques et normatives générales concernant des questions comme la liberté d'expression, l'accès à l'information, la vie privée et la propriété intellectuelle ; deuxièmement, la forme particulière des supports de communication, la structure des réseaux et l'organisation des industries ; et troisièmement, les institutions concernées par la création du capital immatériel et humain : l'éducation, la recherche et l'innovation ». L'analyse du professeur Paul Starr met l'accent sur trois acteurs à savoir : le Parlement qui doit légiférer en créant des conditions juridiques propices à la promotion des entreprises de presse. Secundo, les acteurs des médias eux-mêmes qui doivent savoir de manière réelle ce qu'il leur faut pour le développement des entreprises de presse et implicitement pour l'épanouissement des animateurs des médias et enfin tertio, le pouvoir exécutif chargé de parfaire et d'opérationnaliser les bonnes intentions des deux premiers acteurs. Lorsque chaque catégorie d'acteurs joue bien sa partition, le climat des affaires dans le secteur des médias devient favorable à l'essor



d'entreprises de presse viables. C'est d'autant plus important que Marie-Soleil Frère, spécialiste belge des médias africains, rappelle le rôle que jouent les médias avant de se prononcer sur l'économie spécifique à ce secteur. Pour Marie-Soleil Frère : « les journaux, stations de radio et de télévision, sites d'information ne constituent pas seulement des entités qui contribuent au débat politique et incarnent la démocratie, ils reposent sur des appareils de production qui positionnent leur produit dans un marché concurrentiel, où s'imposent les impératifs de survie de l'entreprise ». En effet, explique-t-elle, si les rapports de forces sociopolitiques sont importants dans le système médiatique, « la capacité des médias à nourrir la vie démocratique dépend aussi étroitement de leur viabilité économique ». Dans une approche analytique, Marie-Soleil Frère fait savoir que « L'économie est sans doute le domaine le plus négligé de l'étude des médias d'Afrique subsaharienne, mais aussi d'Europe, où prédominent les analyses du discours et du rôle politique des médias. « Cette carence est liée à la place mineure du secteur d'activité médiatique au sein de l'économie, ainsi qu'à l'absence de statistiques et d'institutions – publiques ou privées – susceptibles de collecter des données. Pourtant, en tant qu'entreprises, les médias intègrent un marché et s'inscrivent dans des dynamiques éco-

nomiques qui configurent les systèmes médiatiques du continent, au même titre que les interactions avec les pouvoirs publics ou les relations internes à la corporation des journalistes...

Un modèle

économique mortifère

Le modèle économique de la presse béninoise est essentiellement basé sur la prestation. C'est un modèle qui a montré ses limites avec la pléthore des organes de presse pour une clientèle qui est marginale. Ce rapport disproportionné entre la portion congrue des clients et les services offerts par les médias montre que le modèle économique de la presse béninoise est mortifère, limitant le pouvoir économique à la subsistance. Il faut rappeler sous la bannière du Code de l'information et de la communication que l'activité des médias s'exerce sous le couvert d'une entreprise : établissements, sociétés, agences de communication qu'il faut considérer comme des entreprises commerciales. Les médias, bien que rendant des services d'information à la communauté, sont soumis au régime commercial avec la détention de registre de commerce. En tant que tel, les médias font du "business" pour subvenir aux charges vitales de l'entreprise dont les principales sont : les charges salariales, les divers impôts, les loyers pour ceux qui sont en location, les intrants d'édition des journaux et les équipements renouvelables à intervalles réguliers de temps. Ce préalable permet d'ap-

précier la nécessité pour les médias d'être financés pour être viables. Le Code de l'information prévoit à juste titre « l'aide de l'Etat à la presse privée » et le « financement des médias de service public » à l'effet de soutenir les ressources propres des entreprises de presse. Ces ressources propres sont générées par de nombreuses prestations. D'abord, la vente de journaux. Cette activité était jadis, une source de financement de la presse écrite bien que marginale. Avec le développement du numérique, cette source est devenue quasi nulle. Il y a ensuite la vente des espaces (colonnes de journaux, tranches d'émission). Il s'agit d'espaces mis à la disposition des clients qui expriment le besoin de les occuper. Ces espaces sont vendus à des tarifs bien déterminés, surtaxés au besoin suivant les exigences du client. La vente des espaces constitue donc une source privilégiée de financement des médias de tous ordres : (presse écrite, télévision et radio) du secteur public que du secteur

privé. Ces espaces peuvent prendre la dénomination de publi-reportage ou d'insertion publicitaire. Cette source de financement, la principale, se révèle insuffisante pour supporter les charges incompressibles des entreprises de presse. D'où il faut des ressources additionnelles pour permettre aux entreprises de presse de pouvoir survivre. Par ailleurs, au titre des ressources propres, il ne serait pas superflu d'ajouter les dons et legs provenant de bonnes volontés, le plus souvent des opérateurs économiques et des hommes politiques qui ont intérêt à soutenir financièrement l'organe. C'est une "manne occulte" frappée du sceau de confidentialité, relevant souvent de la discrétion du Promoteur de l'entreprise de presse ou de son homme de confiance. C'est une ressource qui devient aussi rare avec la loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En dehors des ressources propres, les médias peuvent bénéficier de sources publiques. A ce propos, il existe des sources publiques de financement des médias réparties en deux catégories : l'aide de l'Etat à la presse privée et le financement public des médias de service public. En ce qui concerne l'aide de l'Etat à la presse privée, elle ressemble à une étoile polaire qu'on rêve de toucher sans jamais y parvenir. Elle est prescrite par le code de l'information et de la communication en ses articles 37 et 38 puis, instituée par l'article 39 sous la dénomination de « Fonds d'aide au développement des médias (FADEM) ». Ce Fonds n'a jamais été opérationnel depuis l'entrée en vigueur du Code de l'infor-

mation et de la communication en mars 2015. Quant au financement des médias de service public, il a toujours été assuré par l'Etat à travers les lois de finances. C'est dire que les charges essentielles des médias de service public sont imputables au budget général de l'Etat. Il n'est pas exclu que les médias de service public puissent bénéficier de dons et legs qui constituent des sources occasionnelles de financement.

En définitive, les médias béninois, qu'ils soient publics ou privés ont trois sources de financement : la vente des espaces médiatiques, les dons et legs et enfin les subventions de l'Etat au profit des médias de service public et l'aide de l'Etat à la presse privée qui tarde à se concrétiser de manière conséquente. Il faut changer de fusil d'épaule en changeant de paradigme.

La presse béninoise face aux coûts élevés des intrants

L'édition d'un journal en presse écrite fait appel à l'utilisation de certains intrants que sont : les calques pour l'impression des informations mises en page ; les plaques destinées à recevoir, par un mécanisme de photosynthèse, les informations des calques ; les rames de papier offset destinées à recevoir les informations des plaques sous presse ; les encres d'impression dans les machines de presse. En 2021, le prix d'achat d'un carton de plaques-kord est passé progressivement de 18.500F à 36.000F et à 38000F. Le même carton de plaques-kord est cédé à des prix variant entre 40.000F et 48.400F en 2022. De 18.500F en mars 2021 à 48.400F au 24 novembre en 2022, le prix d'achat du carton de plaques-kord s'est accru de 261,62%.

Le carton de calques A3 acheté à 17.500F en janvier 2021 s'est valorisé à 18.000F en septembre de la même année. Le coût des rames de papiers offset a connu une tendance haussière sous la période couverte. En effet, le prix de la rame de papier offset qui est de 15.000F le 17 juin est



Suite à la page 4

Vie des entreprises de presse béninoise

Les médias asphyxiés par la surenchère

passé à 15.500F le 18 août et à 16.000F le 4 octobre 2021. Le prix de la même denrée est passé à 25.000F, 27.500f, et 28.500F au cours de l'année 2022. De 15000F à 28.500F, la rame de papiers d'imprimerie pour le journal a connu une augmentation de 190%. Avec ces montées en flèche des coûts des intrants, il y a des raisons d'asphyxier les médias et de les étouffer.

Appel à un sursaut patriotique de Basile Tchibozo

L'ancien président du patronat de la presse béninoise, Basile Tchibozo n'entrevoit pas le contraire et appelle à un sursaut patriotique. « Avec le coût galopant des intrants dû à la cherté de la vie, au surenchérissement des cours et la guerre en Ukraine, je crois qu'on vit une situation difficile en ce qui concerne l'acquisition des intrants. Tout est devenu cher. Les calques sont chers qu'auparavant, la facturation monte en épingle à l'imprimerie. Au niveau de l'audiovisuel, les caméras, les micros etc. sont devenus chers à telle enseigne que c'est très difficile aux gens

de s'en sortir aujourd'hui ». Le président Basile Tchibozo précise que « ces organes sont sans aides, sans appuis, sans subventions et sont obligés de travailler à base de leurs propres revenus. Revenus qui n'existent pratiquement pas du fait de la situation générale dans les médias que nous connaissons. Il s'agit d'un certain nombre de possibilités du point de vue économique pour exister. « L'économie des médias est complètement bancaire au Bénin. Les entreprises vivent très mal. Elles ont des problèmes difficiles, des fins de mois difficiles à tenir, des loyers difficiles à payer, le personnel difficilement payable. Beaucoup d'organes sont obligés de fermer à cause de tout ça », se désole Basile Tchibozo ancien président du CNPA-Bénin.

Les alternatives possibles

Le changement de modèle économique pour plus de viabilité des médias béninois n'emporte pas encore l'adhésion de tous les patrons de presse. Le président de la plateforme des promoteurs et acteurs des



médias du Bénin (Padem), Basile Tchibozo exprime ses regrets pour le peu d'engagement à un sursaut patriotique salvateur. « Les patrons de presse n'accordent pas leurs violons. J'ai ouï dire qu'au niveau des associations faitières, au niveau de la HAAC, les violons ne sont pas accordés. Même les membres qui ont siégé au niveau du fonds ne s'entendent pas forcément avec, semble-t-il, la HAAC pour les orientations stratégiques à donner au Fadem. J'ai appris que le secrétariat exécutif devrait être installé. Il y a eu un appel d'offre qui a été lancé, mais ça n'a jamais abouti. Sans cette mise en place, ce n'est pas évident qu'on puisse avoir les fonds », rapporte Basile Tchibozo. Il fait savoir qu'au plus haut niveau de l'État, on a constaté que les acteurs des

médias ne sont pas unis. Il en déduit que l'Etat a jugé inutile de mettre l'argent dans le FADEM pour le compte des entreprises de presse. « Or l'argent existe parce que l'aide qui a été attribué est celle de 2015. Ça veut dire qu'en 2016, 2017, 2018, 2019, 2000, 2021, 2022 nous avons 350.000.000 multipliés par sept qui sont au niveau de trésor public », explique-t-il. « Demander ce fonds et l'envoyer au niveau de FADEM ce serait que justice. Donc, il ne s'agira pas pour le gouvernement de sortir l'argent à part, l'argent est déjà là. L'agrégation de toutes ces aides doivent nous permettre d'avoir le fonds et de lancer les grands projets structurants de la corporation. Il faut que les acteurs de la presse s'entendent pour un

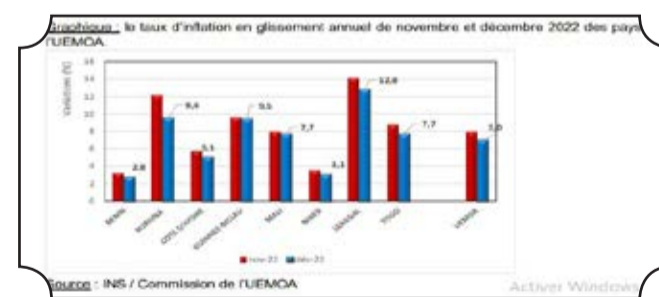
nouveau sursaut », exhorte Basile Tchibozo. Malgré la situation chaotique des médias, le président de la Padem ne désespère pas. « Au fond du désespoir, il a toujours une lueur d'espoir. La lueur d'espoir, c'est que nous allons nous battre pour faire bouger les lignes au niveau du gouvernement pour que ce qui doit être obtenu, soit obtenu. Il faut que les acquis qui sont les nôtres soient rétablis. Les médias ne peuvent exister que dans un environnement de publicité évidente à travers une régie publicitaire, dans un environnement décentralisé des intrants à moindre coût ou par paiement différé, dans un environnement où il y a une fiscalité allégée comme l'indique le code de l'information et de la communication en son article 40. Sans la presse il n'y a pas un État, il n'y a pas de démocratie. La fiscalité réduite, on doit aussi l'obtenir », plaide l'ancien président du Conseil national de la presse et de l'audiovisuel du Bénin (CNPA-Bénin). Par ailleurs, Basile Tchibozo établit des liens de causalité entre le taux de létalité des acteurs des médias et le faible pouvoir

économique des entreprises de presse. Pour lui, « si aujourd'hui le taux de mortalité des agents de presse est trop fort, c'est à cause de la situation économique des médias. Il peint le tableau que voici : « Avec toutes sortes d'acrobaties, il y a des journaux qui n'existent plus aujourd'hui. Des télévisions qui se cherchent, des radios qui balbutient. Si on doit rester là, on risque tous d'aller dans le décor, d'aller dans l'abîme. C'est pourquoi, nous devons tout faire pour nous relever pour sonner le tocsin. Ça va de soi que lorsqu'on ne se met pas ensemble, très peu vont s'en sortir. Or si peu s'en sortent dans le grand nombre, ça ne veut rien dire. Quand, c'est quelques organes qui ont la publicité, ça n'a aucun sens dans une République. On n'est pas dans une monarchie où c'est l'organe du prince, l'organe du roi qui doit faire tout. Non, je crois que nous allons tout faire pour que l'avenir ne soit pas hypothéqué. Je crois qu'il est juste et bon que nous sachions qu'il faut lutter », encourage le président Tchibozo pour des luttes libératrices.

Prix à la consommation dans l'Uemoa

Bénin, le plus faible taux d'inflation en 2022

Comme elle en a l'habitude, la Commission de l'Uemoa a publié au titre de l'année 2022, le taux d'inflation en glissement annuel au sein de la zone Uemoa. Retraçant les scénarii déjà évoqués en 2022, cette nouvelle publication fait du Bénin le pays ayant enregistré la plus faible inflation.



● Falco VIGNON

L'année 2022 s'est terminée avec un niveau d'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de 119,6 soit une baisse de 0,2% par rapport à son niveau de novembre 2022. C'est ce qu'indique dans sa nouvelle publication, la Commission de l'Uemoa. Selon la note qui affiche le Bénin avec 2,8% d'inflation annuelle, soit la plus faible de l'année 2022, la variation par rapport à novembre 2022 est la résultante d'une

part des baisses du niveau global des prix au Burkina Faso (-2,0%), au Sénégal (-1,0%) et au Mali (-0,1%) et d'autre part des évolutions à la hausse des niveaux de prix enregistrés au Bénin (0,2%), en Côte d'Ivoire (0,5%), en Guinée-Bissau (0,8%), et au Togo (1,0%). Au Niger, l'IHPC est demeuré quasi stable en variation mensuelle. En décembre 2022, indique la publication, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 7,0% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau

de décembre 2021. Sur cette même période, les prix sont montés dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations par ordre décroissant enregistrées sont de 12,8% au Sénégal, 9,6% au Burkina Faso, 9,5% en Guinée-Bissau, 7,7% au Togo et au Mali, 5,1% en Côte d'Ivoire, 3,1% au Niger et 2,8% au Bénin. Toutefois, cette inflation est en repli dans tous les pays de l'Union comparativement au mois précédent. Le taux d'inflation en moyenne annuelle utilisé dans l'exercice de la surveillance multilatérale est de 7,4% en 2022 pour l'Union. Par Etat membre, les taux classés par ordre décroissant sont de 14,1% au Burkina Faso, 9,7% au Mali et au Sénégal, 7,9% en Guinée-Bissau, 7,6% au Togo, 5,2% en Côte d'Ivoire, 4,2% au Niger et 1,4% au Bénin.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 882 - COTONOU
Tél. : +229 21 33 2178 / 21 33 21 63
Adresse mail : sante.infos@ouv.bi
Site web : www.sante.ouv.bi

N° _____ -2022/MS/DC/SGM/ANSSP/SP

Cotonou, le

COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Dans la journée du dimanche 29 janvier 2023, un accident de la voie publique occasionnant plusieurs victimes, est survenu à hauteur de Dassa-Zoumè à la suite de la collision entre un bus de la compagnie Baobab faisant la liaison Parakou-Cotonou et un camion transport. Le Ministre de la Santé passe par ce canal pour présenter sa compassion aux familles parentes et alliées de nos concitoyens victimes de ce drame et les informe des dispositions suivantes prises par le Gouvernement du Bénin :

- offre de premiers soins à tous les passagers survivants présentant des lésions de gravité variable à l'hôpital de Zone de Dassa ;
- prise en charge gratuite de tous les patients survivants qui ont été référés soit au CNHU-HKM soit au Centre de Traitement des Épidémies (CTE) d'Abomey-Calavi dépendamment du niveau de gravité de leur état de santé ;
- mise en place d'une cellule de crise pour informations et soutien psychologique personnalisé, à Cotonou au palais des congrès et à Parakou au Centre d'alphabétisation situé en face du stade ;
- activation de la ligne verte d'appel gratuit du Ministère de la santé au numéro 136 et mise en service de numéros mobiles d'appel payant 60 05 99 99 et 52 42 77 77 pour répondre aux préoccupations des familles.

Nous réitérons nos sincères condoléances aux familles des personnes décédées et restons mobilisés pour apporter aux survivants les soins les plus optimaux que requiert leur état de santé.

Benjamin I. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

Tel : +229 21 31 20 81
01 BP 31 Cotonou Bénin
IFU : 42 01 00 11 00 515
info@ccib.bj - www.ccib.bj



AVIS DE RECRUTEMENT

N° 017 /CCIB/SG/DR/DSDR/DRH/SAP/2023

Pour mettre en œuvre le Projet de Promotion des PME de la GIZ (ProPME-GIZ) en vue de l'accompagnement de huit cents (800) MPME selon l'approche SME LOOP, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Bénin lance le présent avis pour recruter un (e) Assistant(e) Suivi Evaluation à plein temps pour une durée de deux (02) ans et dont le profil est défini comme suit :

Intitulé du poste :	Assistant (er) Suivi Evaluation du Projet ProPME	Nombre :	1
Lieu de travail :	Cotonou et déplacements en régions	Catégorie :	E
Nature de contrat	CDD	Durée :	2 ans

Placé sous l'autorité du : Chef Projet et Responsable du Contrôle de Gestion

Principales attributions :
L'assistant (e) S&E est responsable de la mise en place et la gestion du système de suivi-évaluation et apprentissage du projet conformément à l'approche SME Loop. Il se doit d'assurer la collecte, l'analyse et l'utilisation systématique et efficace des informations, et d'apporter un appui méthodologique en suivi-évaluation à l'équipe du projet ainsi qu'il suit :

1. Activité de conseil auprès de l'institution consulaire /des institutions partenaires

- ✓ Conçoit, met en place et gère le système de Suivi-Evaluation (collecte, contrôle, traitement, analyse, production et sauvegarde des données permettant d'apprécier les avancements du projet) ;
- ✓ Soutient et supervise le développement et la mise en œuvre des plans et activités de projet en étroite concertation avec l'équipe du projet et les partenaires ;
- ✓ Met à jour le plan de suivi, évaluation et apprentissage en fonction des besoins (incluant le plan de suivi des indicateurs, le narratif, le chronogramme ; etc.) et assure sa mise en œuvre ;
- ✓ Elabore les formats de rapports périodiques et de documentation de mise en œuvre du projet et assure le reporting et la diffusion à l'interne et à l'externe du projet ;
- ✓ Assure la gestion de la qualité et de l'intégrité des bases de données liées au Suivi-Evaluation du projet ;
- ✓ Appuie l'organisation des différentes activités initiées par le projet ;
- ✓ Conçoit et met en place au niveau des partenaires, des modèles de formulaires de remontée d'informations sur les activités du projet ;
- ✓ Organise les évaluations annuelles et assure l'analyse des indicateurs du projet.

2. Travail en réseau et coopération

- ✓ Apporte son soutien au travail des relations publiques et élabore selon les besoins et la demande, les supports de communication avec les personnes et institutions importantes dans l'environnement du projet ;
- ✓ Renforce la communication entre les différents partenaires du projet et des autres projets / programmes de la GIZ ;
- ✓ Facilite l'échange d'idées et d'informations au bénéfice du projet.
- ✓ Rassemble les informations utiles pour des activités et missions conjointes ;

3. Gestion des connaissances

- ✓ Assure la gestion et le transfert des connaissances se rapportant au projet et envers les partenaires du projet et prépare les dossiers de présentation sur le suivi-évaluation et apprentissage du projet ;
- ✓ Organise des cadres de réflexion critique interne et externe en vue d'identifier ou d'informer sur les points de blocage afférents à l'avancement du projet et fait le suivi de la mise en œuvre des mesures correctrices ;
- ✓ Identifie les besoins en formation du personnel et des partenaires impliqués et organise les formations nécessaires en suivi-évaluation.
- ✓ Prépare la synthèse des contributions pertinentes pour élaborer les différents rapports de projet y inclus les rapports annuels ;
- ✓ Assure la capitalisation et la communication du savoir du projet ;

4. Fonctions de coordination

- ✓ En concertation avec le chargé de Projet et l'équipe technique, coordonne les activités dans le domaine Suivi-Evaluation au niveau du projet et de ses partenaires ;
- ✓ Soutient la planification générale du projet, ce qui implique la préparation, l'organisation et l'animation d'exercices de planification ainsi que la mise en œuvre, la gestion, la supervision, la gestion de la qualité, l'évaluation, la communication et la documentation ;
- ✓ Organise la mise en œuvre des évaluations, des études et enquêtes qui seront réalisées par ou avec l'appui du Projet et veille à leur diffusion ;
- ✓ Définit et supervise la mise en œuvre de mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques au niveau des parties prenantes (MPME, institutions publiques et privées de promotion des MPME, organisations interprofessionnelles d'appui aux MPME ; etc.) et veille à leur diffusion
- ✓ Accomplir toutes les tâches qui lui sont confiées par la hiérarchie.

Qualifications et qualités requises :

Le Candidat à ce poste doit remplir les principaux critères suivants :

- ✓ Avoir un BAC+3 en Statistique, Planification, économie appliquée, Agro-économie, ou autres diplômes équivalents ;
- ✓ Avoir au minimum 5 ans d'expériences professionnelles pertinentes en Suivi-Evaluation dont au moins 2 ans dans le domaine de l'accompagnement des MPME au sein d'un Projet/programme de coopération au développement
- ✓ Disposer d'une bonne expérience dans la conception, l'exécution et la conduite des enquêtes

- ✓ Avoir une bonne maîtrise du cycle des projets (formulation, supervision, auto-évaluation par les bénéficiaires, évaluation à mi-parcours, et final) ;
- ✓ Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- ✓ Avoir des aptitudes confirmées de l'utilisation de l'outil informatique en général et des logiciels de suivi-évaluation en particulier ;
- ✓ Bonne capacité en modération de processus et planification participative ;
- ✓ Capacité à transmettre un savoir-faire et à accompagner des acteurs opérationnels

Exigences liées au poste

Le Candidat à ce poste doit avoir des compétences, notamment :

- ✓ Bonne connaissance de l'écosystème entrepreneurial du Bénin
- ✓ Maîtriser la digitalisation des formulaires d'enquête sur Kobocollect, Survey Solution ; etc.
- ✓ Avoir une expérience dans le contrôle qualité des données économiques des entreprises agricoles ou agroalimentaires ;
- ✓ Bonne connaissance pratique de l'utilisation des outils et applications informatiques courants (MS Office, MS Teams etc.) ;
- ✓ Bonnes qualités rédactionnelles ;
- ✓ Être organisé(e) et capable de gérer et respecter les échéances ;
- ✓ Expérience dans la mise en œuvre de formations basiques sur la collecte de données et l'utilisation des outils numériques
- ✓ Capacités de travailler en équipe pluridisciplinaire et multiculturelle et faire preuve d'esprit d'équipe.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter :

- ✓ Une lettre de motivation précisant l'adresse, les contacts téléphonique et électronique du postulant, le nom de référence du poste pour lequel il postule ;
- ✓ Un Curriculum Vitae détaillé précisant les diplômes (année et lieu d'obtention) ;
- ✓ Copie (s) des diplômes et ou attestations en lien avec le poste.

Seuls (es) les candidats (es) présélectionnés (es) seront contactés (es) par courriel et par téléphone. Ils devront compléter leurs dossiers au besoin.

Conditions de dépôt de candidature :

Les employé(e)s de la CCI Bénin remplissant les conditions requises sont vivement invités à faire acte de candidature au plus tard **le mercredi 15 février 2023 à 12h 30 mn**, en déposant leur dossier au Secrétariat Administratif, sous pli fermé ou en version numérique à l'adresse qui suit : info@ccib.bj

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le mercredi 15 février 2023 à 12h 30

Fait à Cotonou, le 27 janvier 2023

Le Secrétaire Général
Raymond ADJAKPA ABILE

Agriculture

Une nouvelle assurance récolte, calibrée pour le changement climatique

Le tardif assassin, sécheresse dévastatrice : face aux risques climatiques qui se banalisent, la réforme de l'assurance récolte, qui entrera en vigueur le 1er janvier, vise à mieux protéger les agriculteurs. Alors qu'à peine 31 % des surfaces agricoles françaises sont assurées, l'objectif est de « créer un réel choc dans la diffusion de l'assurance », affirme le gouvernement, qui propose un dispositif ouvert à « tous les agriculteurs, assurés ou pas ». Ce nouveau système, défini par une loi promulguée en mars, « repose sur la solidarité nationale et le partage du risque entre l'État, les agriculteurs et les entreprises d'assurance », selon les ministères de l'Économie et de l'Agriculture.

Une prise de conscience avec le gel en 2021

En remplacement des dispositifs actuels, ce « régime universel d'indemnisation » compte trois étages : un premier niveau relève de l'agriculteur, qui assumera seul les pertes jusqu'à un seuil de franchise de 20 % ; un deuxième niveau relève de l'assureur privé (jusqu'à 50 %) ; et un troisième niveau mobilise des fonds



publics pour répondre à des situations de catastrophe. Chez les agriculteurs, le gel de 2021, qui a dévasté vignobles et arbres fruitiers, a servi de « déclencheur », déclare Joël Limouzin, chargé du dossier au syndicat agricole majoritaire FNSEA. pour reprendre la lecture ici.

« On n'est plus face à un coup dur tous les cinq, six ans : c'est maintenant tous les ans. Après 2021, les exploitants ont pris conscience qu'ils ne pouvaient plus faire face seuls au dérèglement climatique », précise Joël Limouzin.

L'assureur, interlocuteur unique des exploitants
Pour les assureurs, il fallait revenir à un minimum d'équilibre, sans trop faire gonfler les primes pour rester attractifs. « La réforme

répond bien à ces grands enjeux », estime Delphine Létendart, directrice assurance de Groupama, principal assureur des agriculteurs avec Pacifica (Crédit agricole).

L'assureur est placé au centre de ce nouveau régime, et devient l'interlocuteur unique des exploitants pour toute déclaration de sinistre, que les surfaces soient assurées ou non. L'inquiétude est déjà là chez les éleveurs, qui contestent le mode d'évaluation (par satellite) des dégâts en prairie, synonymes de pertes fourragères. En grande culture ou dans les vignes, la plupart des agriculteurs contactés s'inquiètent des tarifs et disent n'avoir pas encore assez d'éléments en main pour faire un choix.

20munites

Royaume-Uni

Rishi Sunak voit le Brexit comme une « immense opportunité » pour la croissance britannique

Alors que son 100e jour à Downing Street ce mardi coïncide avec le troisième anniversaire de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, Rishi Sunak a défendu lundi soir le Brexit. Cet événement est « une immense opportunité » pour la croissance britannique, a-t-il ainsi affirmé. Depuis le 31 janvier 2020, « nous avons fait d'énormes progrès en exploitant les libertés offertes par le Brexit pour relever des défis générationnels. Que ce soit en menant le déploiement de vaccins le plus rapide d'Europe, en concluant des accords commerciaux avec plus de 70 pays ou en reprenant le contrôle de nos frontières », a expliqué Rishi Sunak.

Downing Street satisfait de la création des ports francs « Au cours de mes 100 premiers jours en tant que Premier ministre, cet élan ne s'est pas ralenti », a-t-il ajouté. « Je suis déterminé à faire en sorte que les avantages du Brexit continuent à donner du pouvoir aux gens et aux entreprises dans tout le pays. » Le communiqué de Downing Street souligne surtout « l'immense opportunité » de la sortie de l'UE notamment « pour la croissance de l'économie britannique ». Il cite la création de ports francs, des zones considérées hors du territoire douanier du pays et bénéficiant donc d'une fiscalité avantageuse, et les perspectives ouvertes selon lui par la dérégulation post-Brexit. pour reprendre

la lecture ici. Selon l'organisme public de prévision budgétaire OBR, la sortie de l'UE réduira pourtant la taille de l'économie britannique d'environ 4 % à long terme, malgré l'accord de libre-échange signé avec l'UE. Par ailleurs, le Royaume-Uni est le seul pays du G7 à n'avoir pas encore renoué avec son Produit intérieur brut d'avant la pandémie de Covid-19.

Le soutien de la population britannique au Brexit n'a par ailleurs jamais été aussi faible. Selon un sondage YouGov paru en novembre, moins d'un tiers des Britanniques estime que c'était une bonne décision. Un Brexiter sur cinq a changé d'avis.

20munites

Échanges commerciaux

La Russie et des pays africains envisagent d'abandonner le dollar et l'euro

En réponse aux sanctions occidentales, Moscou a déjà convaincu certains de ses principaux partenaires commerciaux comme l'Inde et la Chine d'intensifier l'utilisation des monnaies nationales dans les règlements mutuels. La Russie et des pays africains s'orientent vers l'utilisation des devises nationales pour les règlements de leurs échanges commerciaux, a annoncé le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov (photo) mercredi 18 janvier. « Comme vous le savez, nous prévoyons un deuxième sommet Russie-Afrique cette année [...] et nous préparons une série d'événements à cette occasion. Des documents sont en cours d'élaboration pour reconfigurer les mécanismes d'interaction face aux sanctions, et nous créerons de nouveaux outils pour la coopération en matière de commerce, d'investissement, des chaînes d'approvisionnement et de paiements », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse sur le bilan des activités de la diplomatie russe en 2022. Et d'ajouter : « Il y a une transition vers les règlements en monnaies nationales. Ce processus n'est pas rapide, mais il est en cours et il prend de l'ampleur ». A la pointe du mouvement de contestation de l'hégémonie mondiale du billet vert depuis plusieurs années, Moscou a accéléré la dédollarisation du commerce extérieur depuis le début de la guerre en Ukraine. Elle a déjà convaincu certains de ses principaux partenaires commerciaux, dont l'Inde et la Chine, d'intensifier l'utilisation des monnaies nationales dans les règlements mutuels.



Dans le cadre des sanctions imposées à la Russie par les pays occidentaux, les principales banques russes ont été privées d'accès à Swift, une plateforme de messagerie sécurisée permettant des opérations cruciales comme des ordres de transferts de fonds entre banques.

En juin 2022, le ministre russe du Commerce, Denis Manturov et son homologue égyptienne, Nevine Gamea, avaient annoncé leur intention d'utiliser leurs devises nationales pour les règlements de leurs échanges commerciaux bilatéraux. Outre l'Égypte, les principaux partenaires commerciaux de la Russie sur le continent africain sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Soudan, l'Éthiopie et le Nigeria.

Nigeria

Les prix alimentaires pourraient encore grimper en 2023 en raison des inondations



Au Nigeria, comme pour la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, l'inflation des prix alimentaires reste un sujet de vive préoccupation. Au-delà des chocs externes comme la flambée des prix de l'énergie, les événements climatiques extrêmes pèsent aussi sur l'offre en denrées sur les marchés locaux. Au Nigeria, l'Agence nationale de la météorologie a annoncé dans ses prévisions le 24 janvier dernier une nouvelle vague d'inondations dans plusieurs États du pays durant cette année. Ces nouvelles perspectives laissent planer le risque d'une hausse des prix de plusieurs produits alimentaires de base. En 2022, le pays avait déjà enregistré une forte inflation pour des denrées comme les céréales ainsi que les racines et tubercules (igname et pomme de terre) en raison des dégâts liés au phénomène météorologique. Ayant touché principalement le nord du pays, les inondations ont notamment conduit au déplacement de près de 1,4 million de personnes selon les données du ministère des Affaires humanitaires. Dans le secteur agricole, près de 570 000 hectares de terres agricoles ont été touchés, principalement les champs de riz et de maïs dans les États de Kogi, Kebbi, Kano, Benue et Jigawa. En raison de cette situation, les productions de riz et de maïs devraient reculer en 2022/2023 respectivement de 5 % à 12 millions de tonnes et de 7 % à 7,8 millions de tonnes d'après le Département américain de l'agriculture (USDA). Plus largement, les prévisions si elles se confirmaient devraient entraîner une forte demande du Nigeria pour les produits cultivés dans les pays voisins comme le Bénin, le Burkina Faso, le Togo ou encore le Niger. Une situation qui devrait accroître les tensions sur les marchés locaux. Dans un pays comme le Bénin, le gouvernement estime que près de 65 % de la production de riz fait l'objet d'un commerce transfrontalier informel avec les États voisins, dont le Nigeria.

Côte d'Ivoire

L'exécutif annonce l'installation de 3 nouvelles usines de transformation de cacao

La Côte d'Ivoire est le principal producteur mondial de cacao. Dans la filière, l'exécutif a entrepris depuis quelques années de rendre l'environnement économique attractif pour stimuler l'investissement des acteurs privés dans le segment de la transformation. La Côte d'Ivoire a signé un accord avec les Émirats arabes unis pour la construction d'une nouvelle usine de transformation de Cacao au cours des 9 prochains mois. C'est ce qu'a révélé Yves Brahima Koné, directeur général du Conseil Café-Cacao (CCC) le vendredi 27 janvier dernier. Dotée d'une capacité de broyage de 120 000 tonnes de fèves par an, l'usine sera installée sur un site basé dans la ville de San Pedro. D'après le responsable, deux autres unités financées par la Chine sont également prévues pour entrer en service en octobre prochain avec une capacité de traitement annuel de 50 000 tonnes chacune. Une fois opérationnelles, ces trois usines devraient ajouter une capacité supplémentaire de broyage de fèves de 220 000 tonnes à l'industrie locale, qui traite actuellement entre 35 et 40 % de la production nationale de cacao. Globalement, ces nouveaux investissements annoncés permettront à la filière ivoirienne de traiter plus de 1 million de tonnes de cacao par an à partir de la prochaine campagne 2023/2024. Une prévision qui, si elle se réalise, fera de la nation ébournienne le premier broyeur de cacao au monde devant les Pays-Bas, son principal concurrent d'après M. Koné. En Côte d'Ivoire, l'exécutif ambitionne d'assurer 100 % de la première transformation de sa production annuelle de cacao à l'horizon 2030.

Ecofin du 01 Février 2023

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mercredi 1 février 2023

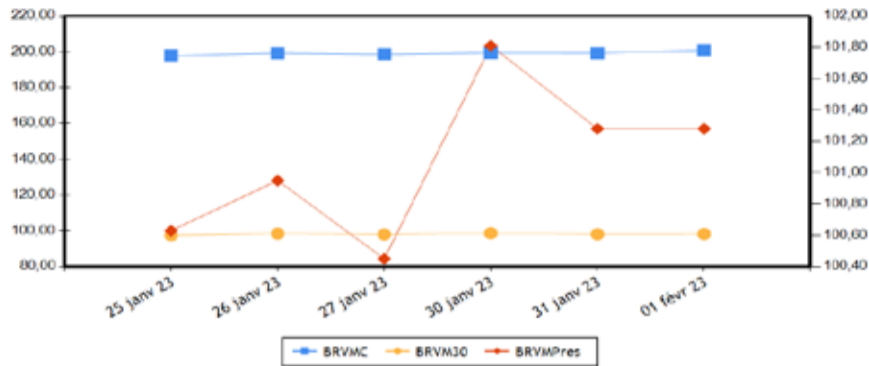
N° 23

BRVM COMPOSITE	200,75
Variation Jour	0,75 %
Variation annuelle	-1,22 %

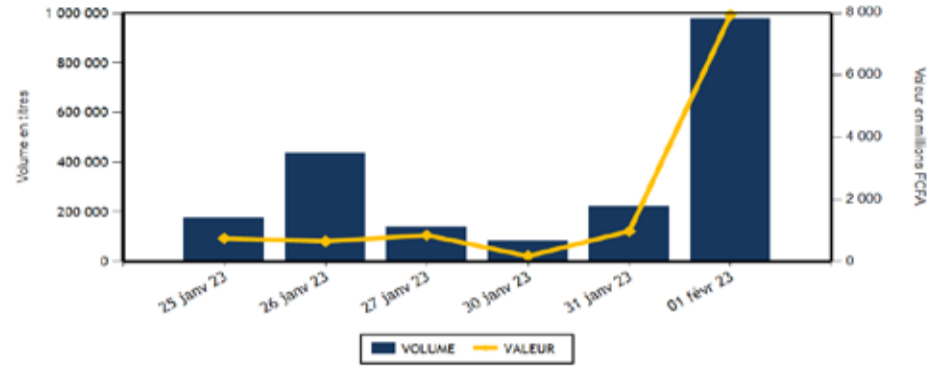
BRVM 30	98,26
Variation Jour	0,11 %
Variation annuelle	-1,74 %

BRVM PRESTIGE	101,28
Variation Jour	0,00 %
Variation annuelle	1,28 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 468 594 690 105	0,75 %
Volume échangé (Actions & Droits)	976 313	341,74 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	7 918 543 300	727,91 %
Nombre de titres transigés	40	-2,44 %
Nombre de titres en hausse	11	22,22 %
Nombre de titres en baisse	11	-35,29 %
Nombre de titres inchangés	18	20,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CROWN SIEM CI (SEMC)	675	7,14 %	-0,74 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 350	3,88 %	2,88 %
SITAB CI (STBC)	6 645	3,59 %	-2,99 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 850	3,19 %	5,78 %
BOLLORE (SDSC)	1 295	3,19 %	-7,17 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 091 806 124 957	-0,08 %
Volume échangé	2 115	-9,07 %
Valeur transigée (FCFA)	20 727 669	-9,74 %
Nombre de titres transigés	5	-28,57 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	5	0,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	725	-7,05 %	-17,61 %
SODE CI (SDCC)	5 000	-6,37 %	-8,51 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	740	-3,90 %	-20,43 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	700	-1,41 %	3,70 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 300	-1,14 %	-7,14 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	101,28	0,00 %	1,28 %	62 580	170 611 205	6,04
BRVM-PRINCIPAL	36	97,32	1,32 %	-2,68 %	913 733	7 747 932 095	9,49

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	96,15	0,94 %	-7,74 %	2 628	10 041 475	25,22
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	493,60	1,23 %	0,90 %	85 441	880 503 235	8,91
BRVM - FINANCES	15	74,14	0,50 %	-1,81 %	879 770	6 996 811 180	6,89
BRVM - TRANSPORT	2	317,84	3,10 %	-6,98 %	136	174 770	5,06
BRVM - AGRICULTURE	5	287,70	-0,21 %	1,46 %	4 393	25 148 195	5,58
BRVM - DISTRIBUTION	7	336,44	-1,17 %	-6,16 %	3 690	5 609 945	24,71
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 221,54	-1,00 %	4,21 %	255	254 500	11,89

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,01
Taux de rendement moyen du marché	7,76
Taux de rentabilité moyen du marché	8,90
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	113
Volume moyen annuel par séance	400 141,00
Valeur moyenne annuelle par séance	819 520 250,71

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	33,79
Ratio moyen de satisfaction	94,80
Ratio moyen de tendance	280,53
Ratio moyen de couverture	35,65
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,59
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance
 Valeur moyenne annuelle par séance
 Ratio moyen de liquidité
 Ratio moyen de satisfaction
 Ratio moyen de tendance
 Ratio moyen de couverture

= Volume annuel échangé / nombre de séances
 = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
 PER moyen du marché
 Taux de rendement moyen
 Taux de rentabilité moyen
 Prime de risque du marché

= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.

Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN

001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN

Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK

Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI

Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065

AFRICABOURSE

Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation

Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgjifs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Février 2023

Mercredi 1 Février 2023

Lundi 5 Février 2023

Jeudi 9 Février 2023

Lundi 13 Février 2023

Vendredi 17 Février 2023

Mardi 21 Février 2023

Samedi 25 Février 2023

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
	5L	4.000
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 06 Janvier 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
Mono		Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi	
	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
Zou	Agoué	Agoué	mercredi	
	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikémon	Ikémon	mercredi	
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche	
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi	
	Kalalé	Kalalé	jeudi	
	Tchaourou	Tchaourou	lundi	
	Tchikandou	Tchikandou	mardi	
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi	
	Sokka	Sokka	mercredi	
	Parakou	Azeke	samedi	
	N'Dali	N'Dali	samedi	
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi	
Collines	Ouédémè	Ouédémè	dimanche	
	Ouessè	Ouessè	jeudi	
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
	Donga	Bénin	Bénin	jeudi
		Tokotoko	Tokotoko	lundi

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 06/02/ 2023

Cours des matières Premières Mardi 06 Janvier 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var.%	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

UBA Afrique

Une femme PDG pour la première fois

Pour la première fois, une femme monte à la tête du groupe bancaire United Bank of Africa (UBA), fondé par le Nigérian Tony Elumelu et présent dans une vingtaine de pays africains, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en France et aux Emirats arabes unis.

Marufatu Abiola Bawuah, 55 ans, est la nouvelle Présidente Directrice générale d'UBA Afrique. Bien avant sa nomination – qui est entrée en vigueur le 26 janvier 2023 – Marufatu Abiola Bawuah était Directrice régionale du groupe bancaire en Afrique de l'Ouest. A ce titre, elle supervisait les opérations de 9 filiales (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Mali Sénégal et Sierra Leone).

La Ghanéenne Marufatu Abiola Bawuah dispose d'une grande expérience dans la banque de détail et le marketing, observe EcoMatin. Elle est titulaire de deux Licences, une en sciences actuarielles obtenue à l'Université de Lagos au Nigéria, une autre en Droit de l'Université de Londres.

Elle est aussi détentrice d'un diplôme de marketing de GIMPA et d'un MBA (en finance) pour cadres de l'Université du Ghana. « Elle dispose aussi à son arc plusieurs autres qualifications en leadership de la



Harvard Business School de Columbia, de l'Université de New York, de l'Insead et de l'Institut Villa Pierrefeu en Suisse », ajoute le média. Reconnaissance Marufatu Abiola Bawuah cumule dix années d'expérience au sein du groupe UBA Afrique dont elle tient désormais les rênes. Elle y a fait son entrée en février 2013 en tant que Directrice générale adjointe pour la branche ghanéenne. « Un plus tard, elle se voit confier le poste de Directrice générale d'UBA Ghana. Et dix ans plus tard elle présidera désormais les destinées de la filiale africaine », dresse le journal camerounais. « Abiola a contribué de

manière significative à la croissance de UBA Africa et apporte une riche expérience dans le domaine de la Banque commerciale, de l'engagement des parties prenantes, de la gestion du personnel et d'une culture de la performance », a réagi le Directeur général du Groupe UBA Plc, Olivier Alawuba.

Marufatu Abiola Bawuah est née le 25 septembre 1968. EcoMatin apprend que, avant d'intégrer UBA Afrique, elle avait travaillé au sein de plusieurs entreprises basées au Ghana, à savoir Bentshi-Enchil, Strategic African securities, CalBank, Standrad chartered Bank, Zenith Bank.

Droits des personnes humaines

La situation des droits de l'homme au Bénin évaluée positivement à l'ONU

Le conseil des droits de l'homme de l'ONU examinait ce jeudi 27 janvier à Genève, la situation au Bénin. Face aux représentants d'une centaine de pays, la délégation béninoise emmenée par le ministre de la Justice a tenté de donner des garanties sur les avancées depuis la dernière revue il y a six ans.

Sur les 198 recommandations faites en 2017, 191 ont été adoptées. Pour les sept autres, les autorités béninoises en avaient pris « note », et ce jeudi, le Garde des Sceaux, Sévérin Quenum, a promis de nouvelles mesures. Sur les droits économiques, sociaux et culturels, de l'aveu même des défenseurs des droits de l'homme, le Bénin a fait un bond en avant depuis le dernier passage en revue officiel à l'ONU, ce que n'a pas manqué de rappeler le Garde des Sceaux béninois, Sévérin Quenum : « Le point d'orgue de cet esprit général de consécration des droits de l'homme réside incontestablement dans la loi ayant porté révision de la Constitution avec la consécration de l'abolition de la peine de mort, l'introduction de la discrimination positive en faveur de l'accès des femmes aux fonctions électives et renforcement du statut de l'opposition, le financement public des partis politiques, le renforcement



de la limitation du nombre de mandats présidentiels et son extension aux députés ». L'abolition de la peine de mort est en effet le meilleur exemple de ces progrès, inscrite désormais dans la Constitution depuis 2019. Les 14 derniers condamnés à mort ont vu leur peine commuée en prison à vie. Les mauvais traitements infligés aux enfants, les mariages forcés, les mutilations génitales imposées aux femmes, les détentions arbitraires, les exécutions extra-judiciaires et l'usage excessif de la force. Voilà les points qui bloquaient depuis six ans au Bénin. Points

qui n'avaient pas manqué de relever les défenseurs de droits humains. Six ans plus tard, devant l'assemblée onusienne, Sévérin Quenum a tenté de rassurer les États membres, annonçant notamment la création de prisons aux standards internationaux et de rappeler aussi le parcours accompli en termes de conformité des lois béninoises sur les normes internationales. Voilà pour les progrès. Autant de mesures qui ont permis, selon le ministre, d'ouvrir une nouvelle ère aboutissant aux dernières élections législatives de janvier.

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance

Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion

Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire

Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne

La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau

La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Activités commerciales au Bénin

Bientôt, une Agence nationale de Gestion des Marchés (ANaGeM)

Le conseil des ministres en sa séance d'hier mercredi 1er février 2022 a autorisé la contractualisation pour l'assistance technique de la Société SEMMARIS en vue de l'opérationnalisation de l'Agence nationale de Gestion des Marchés (ANaGeM).

● Bidossessi WANOU

Après le projet de construction de trente-cinq (35) marchés urbains et régionaux qui vise à doter les villes du Bénin d'infrastructures et d'équipements marchands modernes, le

gouvernement est préoccupé par leur meilleure gestion. Pour ce faire, il a décidé de la création d'une agence habilitée. C'est dans ce cadre que le gouvernement a entrepris la contractualisation par entente directe avec la Société SEMMARIS pour l'assis-

tance technique à l'opérationnalisation de ladite agence dénommée, Agence nationale de Gestion des Marchés (ANaGeM). Il a été décidé de transférer la gestion des marchés nationaux à la Société des Patrimoines Immobiliers de l'État (SoPIE), ceux urbains

et communaux des villes à statut particulier, à des sociétés de patrimoine à créer et les autres marchés dans le patrimoine des mairies. L'avènement de la nouvelle société résulte d'un accord commun entre le gouvernement et les communes confiant la gestion de l'en-

semble des marchés à une agence nationale créée à cet effet. Il faut dire que la Société SEMMARTS, partenaire du gouvernement sur ce projet, jouit d'une expérience de plus de cinquante ans dans la gestion et l'exploitation de l'un des plus importants marchés

alimentaires de gros dans le monde, situé en région parisienne et dénommé « Marché International de Rungis ». A ce titre, elle a développé une expertise et un savoir-faire unique lui permettant d'offrir l'assistance technique à l'opérationnalisation de l'ANaGeM.

REPUBLIQUE DU BENIN
Président: Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 03/2023/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 1^{er} février 2023, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. D'entrée, il a fait observer une minute de silence à la mémoire des personnes décédées dans l'accident de la circulation survenu le dimanche 29 janvier 2023 à Dassa-Zoumè, dans le département des Collines. A l'issue du Conseil, les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Sous cette rubrique, il a été adopté, entre autres, le décret portant révocation de monsieur Joseph KPLOCA du corps de la magistrature béninoise, pour faute disciplinaire d'une extrême gravité.

II- Communications.

II-1. Réalisation d'études d'impact environnemental et d'études architecturales dans le cadre de la construction et/ou de la réhabilitation de lycées techniques agricoles, d'écoles des métiers, de lycées scientifiques et d'écoles normales supérieures.

Les études d'impact environnemental et social concernent 33 ouvrages auxquels sont associés 27 plans d'actions de réinstallation. S'agissant des études architecturales et techniques, elles intègrent le suivi de la conformité architecturale dans le cadre du programme de construction de 30 lycées techniques agricoles et 7 écoles de métiers ainsi que d'un autre projet relatif à la construction de 6 lycées scientifiques et de 2 écoles normales supérieures.

C'est pour engager l'ensemble de ces études, préalables aux travaux de réalisations physiques, que le Conseil a autorisé la contractualisation avec divers cabinets et groupements d'entreprises spécialisés, les ministres chargés du dossier étant instruits d'en assurer la bonne exécution.

II-2 Contractualisation par entente directe avec la Société SEMMARIS pour l'assistance technique à l'opérationnalisation de l'Agence nationale de Gestion des Marchés (ANaGeM).

En vue de doter les villes du Bénin d'infrastructures et d'équipements marchands modernes, le Gouvernement a mis en œuvre le projet de construction de trente-cinq (35) marchés urbains et régionaux.

Conformément au schéma retenu, les marchés nationaux seront transférés à la Société des Patrimoines Immobiliers de l'État (SoPIE), les marchés urbains et communaux des villes à statut particulier, à des sociétés de patrimoine à créer et les autres marchés resteront dans le patrimoine des mairies. Toutefois, pour assurer une gestion efficace des dites infrastructures, en concertation avec les communes d'implantation, il a été décidé que la gestion de l'ensemble des marchés soit confiée à une agence nationale créée à cet effet.

Par ailleurs, le Gouvernement a fait le choix de transférer les activités de gros alimentaires qui ont lieu actuellement au marché Dantokpa et ses environs vers une plateforme agro-alimentaire régionale dans l'agglomération du Grand-Nokoué. A cet égard, le projet de construction du pôle agro-alimentaire de ladite agglomération a été conçu et sa mise en œuvre a démarré en 2021.

La Société SEMMARIS qui accompagne ce processus, jouit d'une expérience de plus de cinquante ans dans la gestion et l'exploitation de l'un des plus importants marchés alimentaires de gros dans le monde, situé en région parisienne et dénommé « Marché International de Rungis ». A ce titre, elle a développé une expertise et un savoir-faire unique lui permettant d'offrir l'assistance technique à l'opérationnalisation de l'ANaGeM.

Les ministres concernés sont instruits de veiller à la mise en œuvre effective de cette mission.

II-3. Compte-rendu de l'accident mortel de la circulation survenu à Dassa-Zoumè, le dimanche 29 janvier 2023.

Ce drame, survenu à la hauteur du village d'enfants SOS de Dassa-Zoumè a été occasionné par un bus de transport en commun en provenance de Parakou vers Cotonou, avec à son bord 45 passagers d'une part et un camion grue transportant un groupe électrogène d'autre part.

Il ressort du compte-rendu, qu'à la hauteur de ce village d'enfants, le conducteur du bus en aurait perdu le contrôle suite à l'éclatement du pneu avant côté chauffeur. Le véhicule déséquilibré de ce fait, aurait dans sa course, percuté le camion grue qui roulait en sens inverse, s'est immobilisé en pleine chaussée et a pris feu. Le camion ainsi percuté, sous l'effet du choc, s'est renversé dans le ravin et a été contaminé par les flammes.

Les premiers éléments d'analyse postulent, en considérant le lieu de l'accident, en pleine agglomération, que le bus roulait à vive allure. Il a été d'ailleurs signalé que le conducteur de ce bus avait été verbalisé ce même jour à la sortie de Parakou, par la Police républicaine, pour excès de vitesse.

Du bilan qui a été fait sur le champ, l'on déplore 20 personnes décédées dont 19 calcinées et une en raison de brûlures au troisième degré. D'un autre côté, 24 personnes sont victimes de blessures de gravité variable. D'importants dégâts matériels ont été relevés par ailleurs.

Face à cette situation tragique, la prompt réaction du Gouvernement a permis de prendre en charge les rescapés de l'accident et de leur prodiguer les soins d'urgence appropriés à l'hôpital de zone de Dassa-Zoumè.

Les cas les plus graves ont été immédiatement transférés vers les unités de traitement des brûlés et de réanimation à Cotonou et à Abomey-Calavi pour une meilleure couverture en soins entièrement à la charge de l'Etat.

De même, trois cellules de crise ont été mises en place respectivement à Cotonou, Parakou et Dassa-Zoumè aux fins d'assister les familles affectées et leur apporter les informations appropriées ainsi qu'un soutien psychologique.

Tirant leçon de ce drame, sans omettre les cas d'accidents mortels de plus en plus récurrents sur nos routes, et pour éviter à l'avenir la résurgence de pareilles situations, le Gouvernement entend prendre des mesures radicales pour combattre le mal et en appelle à la prise de conscience des populations afin que les règles du code de la route soient strictement respectées.

Mais, d'ores et déjà, il importe de souligner la nécessité de renforcer les mesures de sécurité routière et d'accélérer les réformes en cours dans le sous-secteur du transport routier, notamment :

- la professionnalisation du métier de transporteur ;
- la réglementation sur la qualité du parc automobile avec des
- la transmission à l'Assemblée nationale, dès l'installation de la 9^{ème} législature, du projet du nouveau code déjà examiné par le Gouvernement ;
- l'adoption prochaine de la politique nationale de sécurité routière.

Au titre d'autres diligences à accomplir à la suite de cet événement malheureux, le Conseil a instruit :

- le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique pour intensifier, par la Police républicaine, les contrôles routiers avec des moyens adéquats ; notamment des caméras dédiées assorties de microphone qui seront acquises incessamment.
- le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et de la Législation, pour engager les poursuites appropriées à l'issue des enquêtes en cours.
- le ministre de la Santé, en relation avec le ministre chargé de la Justice, aux fins de déterminer, par des tests d'ADN, l'identité des personnes décédées dont les corps sont méconnaissables.

Enfin, le Gouvernement renouvelle ses condoléances aux familles éplorées et à la Nation tout entière.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé la participation du Bénin à :

- la 18^{ème} réunion des experts et à la 9^{ème} session ordinaire des ministres des pays membres de l'Initiative d'Accra, prévues pour se tenir à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 31 janvier au 2 février 2023 ;
- la 44^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration du Centre régional africain d'Administration du Travail, à Ouagadougou au Burkina Faso, du 1^{er} au 3 février 2023 ; ainsi qu'aux
- réunions du Conseil d'Administration et du Comité exécutif du partenariat pour les compétences en sciences appliquées, ingénierie et technologie (PASET) à Kigali au Rwanda, du 1^{er} au 3 février 2023.

Fait à Cotonou, le 1^{er} février 2023,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.

Crise du blé en Afrique

Glim Africa propose le niébé en substitution

L'Afrique doit s'affranchir de la dépendance au blé et autres produits dérivés en comptant sur ses propres capacités et sur le génie de l'agro-industrie à proposer des alternatives durables. Glim Africa, une PME camerounaise qui évolue dans l'agro-alimentaire sort des sentiers battus en produisant des pâtes alimentaires, couscous, farines pâtisseries à base de niébé. Une solution plutôt originale et prometteuse quand on considère le potentiel nutritif du niébé et sa disponibilité sur le continent.

● Maribelle EKAGNON (STG)

Après la farine de manioc et de patate douce découverte par des scientifiques africains comme une substitution à celle du blé de plus en plus inaccessible sur le continent, Glim Africa, une PME dirigée par l'ingénieur agronome Annie Adigo a décidé de faire du Koki (appellation locale du niébé au Cameroun), une denrée à déclinaison multiple. « J'ai choisi le niébé parce que c'est une matière première qu'on retrouve dans mon pays et avec laquelle on fait à peine deux recettes en général. Je trouvais que c'était intéressant de la valoriser davantage compte tenu de sa richesse en protéine et du fait qu'on la retrouve ici presque partout », va-t-elle confier. En effet, le niébé figure parmi les légumineuses les plus fortement cultivées et consommées au Cameroun, mais seulement sous forme de pois avec des feuilles de Macabo. C'est aussi l'une des légumineuses les plus nutritives à cause de sa forte teneur en protéine supérieure à 20% en potassium, acides aminés, fer, calcium et zinc. Il apporte une grande valeur nutritive pour aider à lutter contre la malnutrition. Alors pour Annie, la mise en valeur de cette denrée très nutritive s'est présentée comme une mission qu'elle a embrassée à pleins bras. Afin de permettre aux consommateurs d'en tirer tout l'avantage nutritionnel à travers d'autres formes d'aliments auxquels ils sont habitués, Glim Africa réalise à Douala des pâtes, farines infantiles, couscous et farines pâtisseries à base de niébé. Et ceci à partir d'un procédé encore artisanal et en optant seulement pour la variété la plus disponible localement. « Il y a plusieurs variétés de niébé ici au Cameroun, mais les productions ne sont pas organisées. Nous utilisons alors la



variété Dambou parce que c'est une variété assez présente et le circuit d'approvisionnement est plus simple », explique-t-elle. Voilà de quoi détrôner le blé et ses déclinaisons importés sur le continent et vendus à des prix prohibitifs depuis la crise Russo-ukrainienne.

Montée en puissance des produits agroalimentaires à base de niébé

Un bon plat de macaroni ou de couscous ou encore un gâteau au chocolat noir à base de niébé, il va de soi que tous cela suscite la curiosité des consommateurs déjà habitués à tous ces mêmes produits issus de la farine de blé. À en croire Annie, les produits de Glim Africa et plus particulièrement les pâtes connaissent un intérêt croissant. « Par rapport aux pâtes de niébé, les gens sont toujours très surpris. Ils se demandent si ça se cuisine comme les pâtes. Les consommateurs sont plutôt positifs, ils achètent par curiosité. Beaucoup apprécient son goût typique et ceux qui sont habitués aux pâtes complètes sont beaucoup plus ouverts au goût », affirme-t-elle. Les produits alimentaires à base de niébé qu'offrent Glim Africa, sont la représentation même de ce qu'est capable le continent africain en termes d'innovation made in Africa. Ils laissent surtout entrevoir un véritable potentiel économique qu'il convient de vulgariser dans un contexte de cherté généralisée des

produits du blé, de la quête de souveraineté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle sur le continent.

Les ambitions louables de Glim Africa pour ses produits.

Pour la promotion et la distribution de ses produits, l'ingénieur agroalimentaire multiplie les expositions commerciales et les partenariats avec d'autres acteurs engagés dans le made in Africa. Et pour aller plus loin, elle reste ouverte à d'autres partenariats capables de reproduire localement ses innovations. L'entrepreneuse nourrit également des projets humanitaires pour ses produits. « Ici au Cameroun, les régions très touchées par les problèmes de malnutritions sont des régions productrices de niébé. Nous souhaiterions alors que nos produits puissent toucher les populations qui souffrent de malnutrition notamment via les programmes tels que le PAM et l'UNICEF », va-t-elle confier. Pour l'heure, le défi que la PME devra relever c'est d'une part d'accroître la compétitivité de tous ces produits face aux importations à travers une production industrialisée et d'autre part de les rendre accessibles à toutes les couches sociales. Car à l'exception de sa farine de niébé destinée à la préparation de la bouillie, les produits de Glim Africa ne sont pour le moment qu'à la portée des bourses de la classe moyenne.

Journée mondiale de la culture africaine 2023

La réconciliation de la jeunesse africaine et sa culture en débat

Tenue chaque année, la Journée Mondiale de la Culture Africaine et Afro-descendante (JMCA) a connu, à Rabat le 24 janvier, son édition 2023. Avec la présence de plusieurs pays, ce rendez-vous a été l'occasion de passer en revue les opportunités qu'offre le digital au développement de la culture africaine.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Célébrer la culture africaine et afro-descendante riche de sa diversité et de leur potentiel créatif. C'est la mission que se sont assignées depuis plusieurs années, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique), etc. en organisant chaque année, la Journée Mondiale de la Culture Africaine et Afro-descendante (JMCA). Pour cette édition placée sous le thème « Histoire de l'Afrique, Histoire de l'Humanité », l'occasion a été pour les différents participants d'être entretenus sur la situation de la culture africaine dans l'ordre culturel mondial ainsi que les défis à relever par les africains et les afro-descendants. Intervenant à l'occasion, le représentant d'Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, a indiqué qu'« en cette Journée mondiale, ce n'est pas une seule culture, mais des cultures, riches de leur diversité, que nous célébrons. Ce sont aussi des artistes de tous les pays et de toutes les disciplines que nous mettons à l'honneur, dans des champs aussi nombreux que le cinéma, la musique, la danse, la mode et le design – autant d'industries créatives qui font vivre les artistes, pour œuvrer à la renaissance culturelle africaine ». Rassurant du soutien de l'organisation dont elle porte la voix, « l'UNESCO, notamment dans le cadre de sa priorité globale pour l'Afrique, s'engage à soutenir ce formidable potentiel créatif », va-t-elle affirmer. Pour sa part, le Secrétaire Général de CGLU Afrique, Jean Pierre Elong Mbassi a saisi l'occasion pour montrer l'esprit d'ouverture qui caractérise les peuples d'Afrique. « Les Africains, dit-il, sont le seul



peuple au monde à être présents dans les 5 continents. Malgré l'éloignement de la Terre-Mère, ils ne se sont jamais éloignés de leur culture, qui est celle du vivre-ensemble, de la cohésion sociale, de la solidarité, de la bienveillance et de l'humanité, caractéristiques qui sont pour les Africains plus importantes que la compétition de tous contre tous, devenue malheureusement l'ordre culturel homogénéisé du monde ». Il poursuit en martelant que « l'Afrique souhaite affirmer qu'elle représente la bienveillance du monde et qu'elle a le devoir de l'être, parce qu'elle représentera la moitié de l'Humanité en 2100. Dès 2030, un jeune sur deux qui a 18 ans et moins sera en Afrique. Il est donc de la responsabilité de l'Afrique de réconcilier le monde. La JMCA doit être le vecteur de cette réconciliation, et l'UNESCO, son porteur ». Passée la cérémonie d'ouverture officielle, place a été faite à la conférence inaugurale sur le thème « Histoire de l'Afrique, Histoire de l'Humanité », prononcée par M. Célestin Monga, Professeur d'Economie à la Harvard University de Boston, Etats-Unis, suivie de trois panels : « Promouvoir la culture africaine et afro-descendante dans le contexte de l'économie mondialisée »

; « Réconcilier la jeunesse africaine et sa culture : les possibilités offertes par les technologies digitales » et « la contribution de la Diaspora et des Afro-Descendants au rayonnement international de la culture africaine ». Ces panels modérés ont réuni des intervenants distingués venus d'Afrique et de sa Diaspora comprenant des personnalités du monde littéraire et artistique, du monde universitaire, du monde politique, des acteurs associatifs et bien d'autres acteurs. D'ici là, un groupe de travail devra être mis en place pour récolter toutes les suggestions et recommandations et élaborer le projet de « Manifeste pour la Culture Africaine et Afro-descendante » à soumettre à l'approbation des Ministres africains de la Culture.

Reconnaissance de plusieurs mérites

Il convient de préciser que la commémoration officielle de la Journée Mondiale de la Culture Africaine et Afro-descendante s'est close avec le dîner de Gala organisé à l'Hôtel Marriott de Rabat ; lequel dîner a été marqué par la remise des Prix JMCA-KEKELI de Mérite et d'Honneur, décernés par l'ONG RAPEC et le Comité de Mobilisation de la JMCA. Ce prix, inspiré du vocable « Kékéli » qui signifie « Lumière », honore les personnalités qui œuvrent pour la promotion de la culture africaine, la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la paix entre les peuples. Le Prix JMCA-KEKELI du Mérite a été attribué à Sa Majesté AKATSI II DJIDJILÉVO, Secrétaire Général de l'ORRA (Organisation des Rois et Reines d'Afrique) et Dr. Martine NGO NYEMB-WISMAN, fondatrice de l'ONG Femmes Interface Nord-Sud. Le Prix JMCA-KEKELI d'Honneur a été attribué à M. André AZOULAY, Journaliste, économiste et homme politique Marocain et à M. Jean Pierre Elong Mbassi, Secrétaire Général de CGLU Afrique.





LIGNE VERTE POUR RECEVOIR ET TRAITER VOS PLAINTES

Appels gratuits du Lundi au Vendredi de 08h à 17h30

POUR TOUTES VOS PLAINTES ET INFORMATIONS
LIÉES AUX DYSFONCTIONNEMENTS DES SERVICES DE
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

- Qualité de service
- Facturation
- Couverture réseau
- Perte ou avarie de colis
- Fonctionnement des offres
- Préoccupations diverses



arcep benin



www.arcep.bj

© ARCEP BENIN | CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015